

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2024

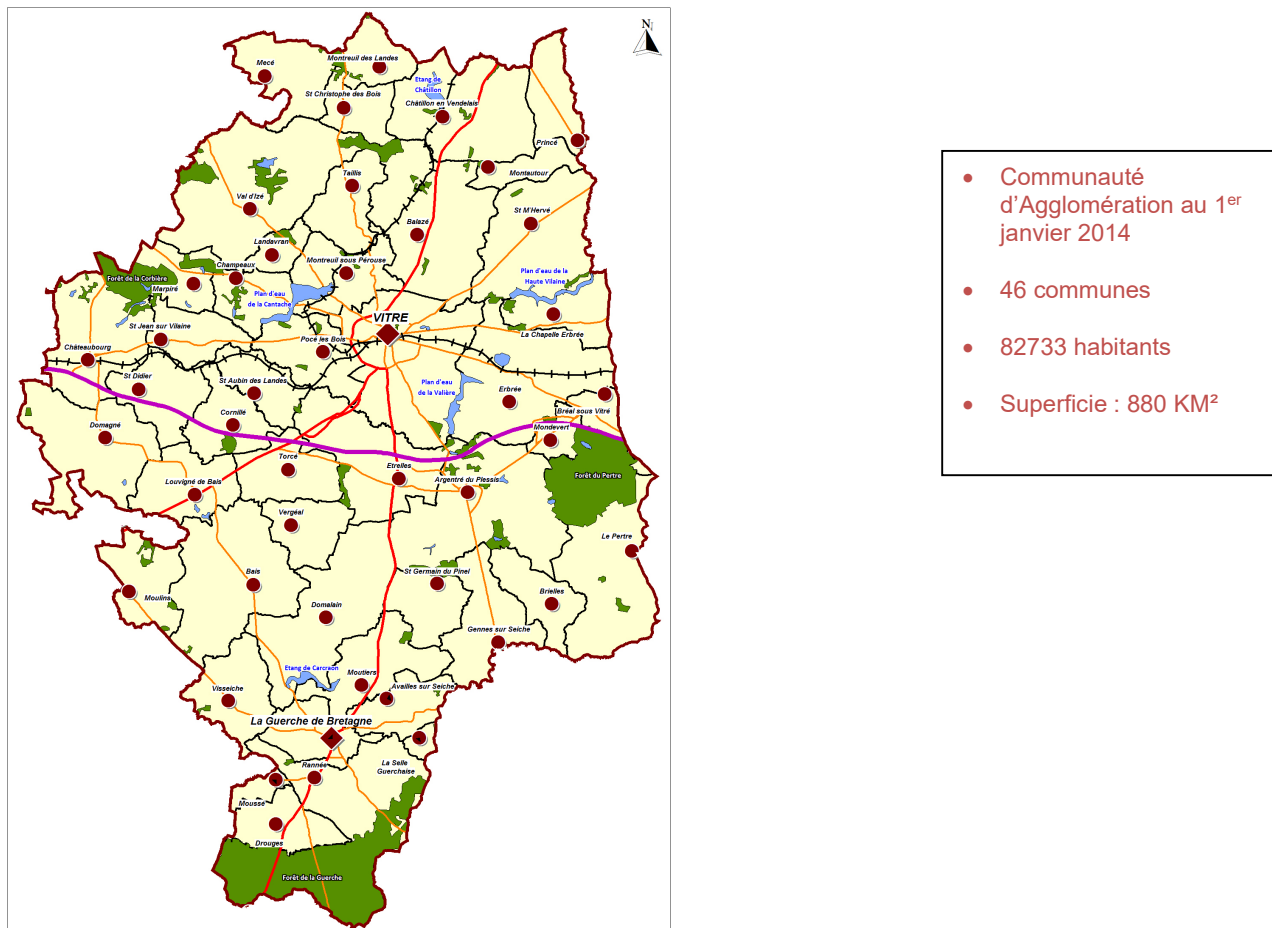
1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....	2
1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	2
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE.....	2
1.3 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0).....	3
1.4 INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0)	3
 2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE.....	 4
2.1 MODALITES DE TARIFICATION.....	4
2.2 RECETTES ET NOMBRE DE CONTROLE, PENALITES PAR COMMUNE	5
 3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	 9
3.1 TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	9

1-CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 Présentation du territoire desservi.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est créé depuis juillet 2003 sur le territoire de Vitré Communauté et intervient sur les 46 communes.

9059 dispositifs d'Assainissement Non Collectif ont été diagnostiqués.



1.2. Mode de gestion du service.

Conformément à l'arrêté sur les contrôles du 27 Avril 2012, le SPANC de Vitré Communauté assure les missions obligatoires de :

- ➔ **contrôle de conception et réalisation en régie** des dispositifs d'assainissement non collectifs (ANC) pour les dispositifs neufs et à réhabiliter.
- ➔ **contrôle de bon fonctionnement par un prestataire** via un marché à bon de commande :
 1. périodique selon une périodicité fixée à **10 ans** sur l'ensemble de son territoire (700 à 800 contrôles annuels) ;
 2. dans le cadre de transactions immobilières (100 à 300 contrôles annuels).

La gestion du service, du conseil aux pétitionnaires, de la transmission de l'ensemble des rapports signés par l'élue, en passant par le suivi de la prestation, la transmission aux services finances de VITRE COMMUNAUTE des données de facturation via le logiciel VISIOANC, est assurée en régie par un technicien en charge du SPANC à temps plein assisté d'un secrétariat à tiers-temps.

L'ensemble de ces contrôles est régi par le règlement de service en vigueur, délibéré et voté par l'Assemblée Communautaire dans sa séance du 3 Juillet 2015.

1.3 Estimation de la population desservie (D301.0).

Le service public d'assainissement non collectif dessert environ 21 000 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 82733 habitants(2021), soit environ 25% de la population.

Les zonages d'assainissement ont été réalisés et approuvés par délibération de chacune des 46 communes.

Sur l'ensemble des communes de Vitré Communauté **9059** dispositifs d'ANC ont été diagnostiqués.

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2024
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	30
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	30
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	—
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	—
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	—

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2024 est de **100** .

2- Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

Le SPANC est un service public industriel et commercial. Il est soumis aux mêmes règles juridiques et financières que le service d'assainissement collectif. **Le budget du SPANC doit être obligatoirement équilibré en dépenses et en recettes**, quel que soit le mode de gestion adopté et doit être financé par les redevances des usagers : une redevance perçue auprès des usagers permet de couvrir les charges du service.

Ci-dessous, les tarifs du SPANC validés lors du Conseil Communautaire du 25 Février 2021 :

Type de contrôle	Montant de la redevance - Conseil Communautaire du 25/02/2021
Contrôle de conception	65 €
Contrôle de réalisation	117 €
Contre-visite contrôle de réalisation (suite à une non conformité lors du contrôle de réalisation)	86 €
Forfait contrôle conception + réalisation	182 €
Contrôle de bon fonctionnement périodique (périodicité: 10 ans)	97,50 €
Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une transaction immobilière	136,50 €
Contre-visite contrôle de bon fonctionnement	81 €
Refus de contrôle : majoration 100% de la redevance contrôle périodique	195 €
Pénalité pour mise en place d'un assainissement sans contrôle du SPANC : 1 – pas de contrôle de conception, ni réalisation 2 – pas de contrôle de réalisation	182 € 117 €
Pénalité non mise en conformité d'une installation suite au contrôle de bon fonctionnement avec obligation de travaux : majoration 100 % de la redevance contrôle conception et réalisation (applicable chaque année jusqu'à mise en conformité)	364 €

2.2. Recettes et nombres de contrôles, pénalités par commune

REDEVANCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	EXERCICE 2024
recette contrôles conceptions et réalisations	32 526,00
recette contrôles périodiques et transactions	75 031,50
pénalités	23 621,00
Subvention d'exploitation (Agence Eau)	-
Total RECETTE	131 178,50

Détails des opérations :
Nombre total de factures : 1131
Montant total TTC : 131 178,50 €

Opérations	Nombre	TTC(€)
Contrôle de conception	150	9 750,00 €
Contrôle de réalisation	162	18 954,00 €
Forfait conception+réalisation	21	3 822,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	560	54 600,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	7	567,00 €
Contre-visite CBF	11	891,00 €
Diagnostic ANC pour vente	139	18 973,50 €
Refus de contrôle du SPANC	13	2 535,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	12	2 184,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	6	702,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	50	18 200,00 €

Communes	Nombre	TTC(€)
ARGENTRE DU PLESSIS	32	3 457,50 €
AVAILLES SUR SEICHE	2	253,50 €
BAIS	187	18612,50 €
BALAZE	16	1 852,50 €
BREAL SOUS VITRE	1	117,00 €
BRIELLES	5	572,00 €
CHAMPEAUX	13	1 729,00 €
LA CHAPELLE ERBREE	6	1 209,00 €
CHATEAUBOURG	15	1 729,00 €
CHATILLON EN VENDELAIS	22	3 701,50 €
CORNILLE	139	15197,00 €
DOMAGNE	15	2 463,00 €
DOMALAIN	23	2 905,50 €
DROUGES	13	1 358,50 €
ERBREE	15	2 041,00 €
ETRELLES	278	28 450,50 €
GENNES SUR SEICHE	14	1 732,00 €
LA GUERCHE DE BRETAGNE	5	520,00 €
LANDAVRAN	3	299,00 €
LOUVIGNE DE BAIS	7	806,00 €
MARPIRE	1	136,50 €
MECE	4	403,00 €
MONDEVERT	6	581,50 €
MONTAUTOUR	5	763,50 €
MONTREUIL DES LANDES	6	565,50 €
MONTREUIL SOUS PEROUSE	7	702,00 €
MOULINS	15	1 628,00 €
MOUSSE	7	825,50 €
MOUTIERS	9	1 072,50 €
OSSE	0	0,00 €
LE PERTRE	21	3 132,50 €
POCE LES BOIS	17	2 522,00 €
PRINCE	15	3 198,00 €
RANNEE	11	1 186,00 €
ST AUBIN DES LANDES	15	1 992,00 €
ST CHRISTOPHE DES BOIS	28	3 483,50 €
ST DIDIER	8	1 241,50 €
ST GERMAIN DU PINEL	9	1 339,00 €
ST JEAN SUR VILAINE	12	1 111,50 €
ST M'HERVE	51	7 657,00 €
LA SELLE GUERCHaise	5	520,00 €
TAILLIS	8	1 027,00 €
TORCE	6	474,50 €
VAL D'IZE	28	3 074,50 €
VERGEAL	7	845,00 €
VISSEICHE	9	1 036,50 €
VITRE	10	1 654,00 €
* contrôle de bon fonctionnement sur la commune		

Opérations par communes	Nombre	TTC(€)
ARGENTRE DU PLESSIS		
Contrôle de conception	14	910,00 €
Contrôle de réalisation	13	1 521,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	728,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
AVAILLES SUR SEICHE		
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
BAIS		
Contrôle de conception	7	455,00 €
Contrôle de réalisation	7	819,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	2	364,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	163	15892,50 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
BALAZE		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	6	702,00 €
Diagnostic ANC pour vente	7	955,50 €
BREAL SOUS VITRE		
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
BRIELLES		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
CHAMPEAUX		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
LA CHAPELLE ERBREE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	728,00 €
CHATEAUBOURG		
Contrôle de conception	6	390,00 €
Contrôle de réalisation	6	702,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
CHATILLON EN VENDELAIS		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	11	1 501,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	4	1 456,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
CORNILLE		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	7	819,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	114	11 115,00 €
Refus de contrôle du SPANC	4	780,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	3	546,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	3	1 092,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	4	468,00 €
DOMAGNE		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	5	585,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	4	1 456,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
DOMALAIN		
Contrôle de conception	6	390,00 €
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	11	1 501,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
DROUGES		
Contrôle de conception	5	325,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Diagnostic ANC pour vente	5	682,50 €

ERBREE		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Forfait conception+réalisation	2	364,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
ETRELLES		
Contrôle de conception	10	650,00 €
Contrôle de réalisation	7	819,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	247	24 082,50 €
Refus de contrôle du SPANC	4	780,00 €
Forfait conception+réalisation	2	364,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	5	910,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	728,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	1	117,00 €
GENNES SUR SEICHE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	5	585,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
LA GUERCHE DE BRETAGNE		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
LANDAVRAN		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
LOUVIGNE DE BAIS		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	1	97,50 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €
MARPIRE		
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
MECE		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
MONDEVERT		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
MONTAUTOUR		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
MONTREUIL DES LANDES		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
MONTREUIL SOUS PEROUSE		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
MOULINS		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
Pénalité 2: pose ANC sans contrôle travaux	1	117,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
MOUSSE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €
MOUTIERS		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €

LE PERTRE		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	7	819,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	3	292,50 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Forfait conception+réalisation	2	364,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	3	1 092,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
POCE LES BOIS		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	8	936,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	728,00 €
PRINCE		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Refus de contrôle du SPANC	1	195,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	6	2 184,00 €
RANNEE		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
ST AUBIN DES LANDES		
Contrôle de conception	3	195,00 €
Contrôle de réalisation	3	351,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	6	819,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
Contre-visite CBF	1	81,00 €
ST CHRISTOPHE DES BOIS		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	19	1852,50 €
Refus de contrôle du SPANC	1	195,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	728,00 €
Contre-visite CBF	2	162,00 €
ST DIDIER		
Contrôle de réalisation	4	468,00 €
Diagnostic ANC pour vente	3	409,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
ST GERMAIN DU PINEL		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	1	364,00 €
ST JEAN SUR VILAINE		
Contrôle de conception	6	390,00 €
Contrôle de réalisation	5	585,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
ST M'HERVE		
Contrôle de conception	17	1 105,00 €
Contrôle de réalisation	8	936,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	11	1072,50 €
Refus de contrôle du SPANC	3	585,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	1	136,50 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	10	3 640,00 €
LA SELLE GUERCHAISE		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Diagnostic ANC pour vente	2	273,00 €
TAILLIS		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €

TORCE		
Contrôle de conception	4	260,00 €
Contrôle de réalisation	1	117,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	1	97,50 €
VAL D'IZE		
Contrôle de conception	7	455,00 €
Contrôle de réalisation	15	1 755,00 €
Diagnostic ANC pour vente	5	682,50 €
Pénalité 1: pose ANC sans autorisation	1	182,00 €
VERGEAL		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
VISSEICHE		
Contrôle de conception	2	130,00 €
Contrôle de bon fonctionnement	1	97,50 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Forfait conception+réalisation	1	182,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
VITRE		
Contrôle de conception	1	65,00 €
Contrôle de réalisation	2	234,00 €
Contrôle de bon fonctionnement pour PC	1	81,00 €
Diagnostic ANC pour vente	4	546,00 €
Pénalité 4: réhabilitation ANC non faite dans les délais	2	728,00 €

Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques.

Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant, au 31/12 de l'année N, un ratio entre :

- le nombre d'installations neuves ou à réhabiliter ayant été déclarées conformes, après contrôle au titre de l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012.
- le nombre d'installations existantes ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement, après contrôle au titre de l'article 4 sus-visé.

et

- le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service

(Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité + nombre d'installations jugées non conformes mais ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement) / Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service x 100)

	Exercice 2024
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	3624 (40%)
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	2899 (32%)
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	9059
Taux de conformité en %	72